

Le Mot de l'équipe municipale

Depuis notre élection, l'équipe municipale a multiplié les contacts et les entretiens avec les élus parlementaires, les services de la communauté de communes, le président du conseil départemental, et les conseillers du secteur, l'Office du Tourisme, le Parc Régional des grands Causses.... Il s'est agi de recueillir l'analyse de nos partenaires sur la réalité socio-économique du territoire, de nous approprier les projets en cours et d'explorer les aides possibles pour mener à bien ces projets, déjà initiés en partie, par l'équipe municipale précédente.

A l'issue de cette première période, une « feuille de route » a été élaborée, en lien avec les axes qui avaient été présentés lors des élections municipales (voir sur le site) . Cette ébauche servira de base de travail à l'équipe municipale pour la période 2020/2026. Elle sera bien évidemment à adapter et à hiérarchiser en fonction de l'évolution des besoins du territoire, des contraintes budgétaires de la commune et des politiques d'aménagement conduites sur le territoire communautaire.

Cette première « feuille de route » s'organise en trois axes de développement.

Développer la vie de la commune avec de multiples projets parmi lesquels : la **réhabilitation** des maisons anciennes en voie de délabrement, notamment au centre des villages pour favoriser leur location - la valorisation des productions agricoles – la réhabilitation du gîte – la mise en valeur du site de la DDE ...

Améliorer la vie au sein de la commune avec diverses actions parmi lesquelles : la mise à niveau des réseaux d'eau pour anticiper le transfert de compétence qui interviendra en 2026- le renforcement des travaux d'assainissement pour respecter les prescriptions sanitaires et environnementales, notamment sur Faveyrolles – la rénovation de la voirie en assurant la sécurité routière au sein des villages- en accompagnant les personnes vulnérables pour pouvoir les maintenir à domicile- en aménageant des lieux de circulation (places- rues).

Développer l'animation de la commune avec différentes initiatives, parmi lesquelles : la valorisation de notre patrimoine commun - le renforcement de l'animation de ce patrimoine - le développement des animations festives et culturelles - la dynamisation de la bibliothèque municipale - la création d'un réseau de chemins de promenade et de randonnée. Pour mener à bien ces différents axes, l'équipe municipale souhaite développer la communication et la concertation pour informer l'ensemble de nos concitoyens et engager des réflexions ouvertes permettant de partager ces orientations. C'est ainsi que le site de la commune sera fortement rénové, que des concertations seront conduites sous forme de café citoyen, de réunions délocalisées et de commissions municipales ouvertes. Mais étant donné le contexte sanitaire actuel, il ne nous est pas possible pour le moment d'organiser ces cafés citoyens et autres débats publics avec le plus grand nombre. C'est pourquoi nous avons décidé de commencer par tenir des permanences municipales délocalisées à Salelles, Faveyrolles et Saint-Izaire (voir agenda plus bas), afin que vous puissiez venir à notre rencontre et nous faire part des questions d'ordre municipal pour lesquelles vous souhaiteriez participer, débattre et/ ou vous impliquer activement. La synthèse de ces trois rencontres devrait nous permettre de définir des thèmes récurrents et créer pour 2021 les commissions consultatives adéquates auxquelles vous serez invités à participer.

Bonne rentrée automnale !



Sommaire

- P.1
Le mot de l'équipe municipale
- P.3
Infos mairie
- P.5
Compte-rendu des conseils municipaux
- P.7
La vie locale
- P. 11
L'agenda



Infos Mairie

Ouverture mairie

Du lundi au vendredi de 14 à 17 heures
Tél : 05.65.99.40.31
Permanence des élus : le samedi : 10h - 12h
www.saint-izaire.com
mairie.st-izaire@wanadoo.fr



RECENSEMENT INSEE :

L'enquête aura lieu du 21 janvier au 20 février 2020.
Plus d'informations dans le prochain bulletin.

Recensement militaire

Les jeunes filles et garçons doivent se faire recenser à la mairie au cours du trimestre qui suit leur 16^{ème} anniversaire.

Inscription sur les listes électorales

Suite à la mise en place du Répertoire Electoral Unique (REU), via le site www.service-public.fr la personne pourra s'inscrire ou contacter la commune pour s'inscrire sur la liste électorale.



La commune dispose de 3 défibrillateurs :
1 à Saint-Izaire à côté de l'Auberge de La Valette,
1 à Faveyrolles sous le préau de l'ancienne école,
1 à Salelles sous le porche de l'église

Horaire déchetterie de Saint-Affrique :



Pour les particuliers et les professionnels sans rendez-vous

Eté :

Du lundi au vendredi de 13h30 à 19 heures
Samedi de 9h à 12h et de 14h à 18h

Hiver :

Du lundi au vendredi de 13h30 à 18 heures
Samedi de 9h à 12 h et de 14h à 18 heures

REPAS COMMUNAL - DES VILLAGES :

Il ne pourra avoir lieu à l'automne comme habituellement pour cause de COVID . Il est reporté à une date ultérieure, ainsi que le repas des villages. Ce n'est que partie remise.

Info mairie suite

RAPPEL : SECURITE - PROPRETE DU VILLAGE - DIVAGATION DES CHIENS - DECHETS MENAGERS

L'entretien des voies publiques est une nécessité évidente pour maintenir une commune dans un état de propreté et d'hygiène.

Désormais, cet entretien est l'affaire de tous, dans une démarche zéro produits phytosanitaires que nous impose la loi. Chaque habitant de la commune doit participer à l'effort collectif d'entretien en maintenant son devant de porte, caniveau ... en bon état de propreté, sur toute la largeur, au droit de sa façade et en limite de propriété.

Rappel : Les chiens doivent être tenus en laisse et les déjections sont interdites sur les voies publiques. Interdiction de donner à manger aux chats sur la voie publique.

Des sacs jaunes sont à la disposition à la mairie pour le tri des déchets ménagers. Ces sacs sont indispensables et doivent obligatoirement être utilisés pour jeter les déchets ménagers recyclables (papier-petits cartons-flaconnages plastiques - briques alimentaires-boîtes métalliques. Pas de vrac.

Station épuration : ne pas mettre de serviettes hygiéniques ou tampon dans vos toilettes car cela crée des problèmes de fonctionnement sur la station.



DISTRIBUTION DU BULLETIN MUNICIPAL :

Dans le cadre de notre recherche d'économies, transmettez nous votre adresse mail pour recevoir le bulletin municipal.

Rappel : on peut aussi retrouver le bulletin municipal sur le site internet de la commune : www.saint-izaire.com

NUNEROS D'URGENCE :

Pompier : le 112 ou le 18

Gendarmerie : le 17 avec un téléphone fixe ou portable et quelque soit l'endroit où vous vous trouvez.

Centre antipoison de Toulouse : 05.61.77.74.47

SITE INTERNET :

Nous vous rappelons que la commune a un site Internet sur lequel vous pouvez trouver des informations et suivre les activités.

Ce site vit aussi grâce à vous, si vous avez des communications à faire, envoyez-les à la mairie.

Info mairie suite

« Maison de Services Au Public » - « Point info seniors »

La MSAP de Vabres l'Abbaye est un guichet unique qui offre à tous les publics, une aide, une écoute et un accompagnement dans toutes leurs démarches administratives (retraite, emploi, CAF, CPAM, impôts, perte de carte identité...)

Le Point Info Sénior est un lieu de proximité dédié aux seniors et leur entourage. Il s'adresse aux personnes âgées ou en situation de handicap de plus de 60 ans pour informer, écouter, conseiller, orienter, mutualiser.

Accueil physique : 21 Avenue du Pont Vieux à Vabres l'Abbaye

Accueil téléphonique : 05.65.99.03.56 ou 06.11.93.15.86

mail : mds.vabres@orange.fr
pointinfoseniors.acgsa@gmail.com

<https://www.maisondeservicesaupublic.fr>

Site internet : <http://pointinfoseniors-awixsite.com/acgsa>



Transport à la demande

Jours et horaires de fonctionnement 2020 - 2023

Le transport s'effectue depuis le lieu de résidence vers le point de destination choisi et/ou inversement.

Transporteur : CAMBON , téléphone : 05.65.99.05.96 , l'utilisateur réserve son trajet la veille du déplacement avant 12h.

Tarif : 2 € par personne aller/retour

6 points d'arrêt : Plateau ancienne gare - La Poste - La gare routière - le centre hospitalier - la zone du Bourguet - la maison des services à Vabres l'Abbaye. Renseignements à la mairie.

PING-PONG :



Sous l'égide de « Chemin Faisant » tous les jeudis à partir de 20 h 30 à la salle des fêtes activité ping-pong . Venez avec votre raquette !!!

GYM :

Tous les mardis gym douce animée par une bénévole. Pour plus de renseignements, contacter Françoise GUIZZETTI au 05.65.99.04.94



Compte-rendu des conseils municipaux

A PROPOS DU CONSEIL MUNICIPAL DU 10 JUILLET 2020

Le compte rendu du conseil municipal est disponible à la mairie et sur le site municipal.

ELECTION D'UN DELEGUE POUR LES ELECTIONS SENATORIALES : Le maire est élu comme notre représentant, grand électeur pour les prochaines élections sénatoriales.

ACTUALISATION DU CADASTRE Le conseil a adopté une actualisation du cadastre sur Salelles pour prendre en compte des modifications déjà anciennes pour certaines, suite à une enquête publique.

DEIGNATION DE NOS REPRESENTANTS AU SMICA : Ghislain Cabal Zinck et Christian Vernhet sont désignés pour nous représenter au SMICA (Syndicat mixte pour la Modernisation et l'Ingénierie informatique des Collectivités ou établissements publics Adhérents).

VIE LOCALE : différentes situations sont évoquées (arbre gênant dans la calade- étendoir...). La situation des arbres fera l'objet d'une analyse plus globale (arbres morts – plantation...).

DEMANDE DE PRODUCTEURS LOCAUX : Quatre producteurs locaux ont fait part au conseil de leur projet d'installer un lieu de diffusion de leurs productions locales au centre bourg. Le conseil municipal soutient ce projet sous des formes à définir.

BULLETINS MUNICIPAUX : La poste demande désormais un délai de deux semaines pour établir un contrat de diffusion du bulletin. Le bulletin de Juillet sera donc distribué directement par les conseillers. Il est rappelé qu'il est possible de recevoir ce bulletin en dématérialisé (adresse mail à fournir à la mairie).

A PROPOS DU CONSEIL MUNICIPAL DU 02 SEPTEMBRE 2020

Le compte rendu du conseil municipal est disponible à la mairie et sur le site municipal.

AVIS DE LA COMMUNE SUR LE PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL (PLUI)

La communauté de communes a souhaité recueillir l'avis des communes sur le projet de PLUI, suite à un avis défavorable de l'Etat. Après avoir entendu les précisions apportées par le maire adjoint représentant la commune à l'intercommunalité, le conseil a donné un avis favorable à ce projet. (Consultable en mairie).

POINT INFO SENIOR : Une information est donnée sur l'activité du point « info sénior » au sein de la communauté de communes. Virginie Castanier représentera la commune au sein de l'association en lien avec Zoe Pohl Bousquet et Chantal Barrière qui sont également engagées dans les actions et dispositifs.

RAMASSAGE SCOLAIRE DES CANACS : il a été décidé d'assurer le ramassage scolaire d'un enfant habitant aux Canacs. La commune a présenté une demande de dérogation à la région qui organise le transport scolaire pour que ce transport soit indemnisé.

DESIGNATION DES REPRESENTANTS DE LA COMMUNE AUX COMMISSIONS DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES ET A L'OFFICE DE TOURISME DE ROQUEFORT. Il est procédé à la désignation des représentants de la commune aux commissions de travail de la communauté de communes. La composition de ces commissions devra être actée par la communauté de communes. (Détail disponible en mairie et sur le site).

Suite des comptes-rendus

AMENAGEMENT DE LA MAISON DU XV^e : Des travaux de consolidation ont été réalisés pour une somme de 160 000 euros. Si cette sauvegarde a recueilli une satisfaction générale, la question se pose maintenant de savoir quelle utilisation de ce bâtiment peut être faite. Il est envisagé d'installer au rez de chaussée de cette maison sise en centre bourg, des statues menhir, propriété d'un habitant de la commune qui accepterait d'exposer ces statues dans cette maison. Des démarches sont engagées pour finaliser ce projet.

POLITIQUE DE L'EAU : Des demandes d'adduction d'eau au réseau public sont de plus en plus nombreuses avec des raccordements parfois coûteux vu l'éloignement du réseau. Il est rappelé qu'il n'y a pas de droit à construire s'il n'y a pas de ressource en eau disponible. Des démarches sont envisagées pour expertiser les réponses possibles et recueillir des avis experts. Ces démarches se situent dans la continuité des démarches entreprises par l'équipe municipale précédente qui avait préconisé une étude patrimoniale pour faire l'état du réseau d'eau. Une réunion prochaine est prévue avec Aveyron Ingénierie et le bassin Adour Garonne, puis avec les syndicats des rives du Tarn et du Lézou.

SECURITE ROUTIERE : Le maire a reçu des plaintes concernant la sécurité routière au sein des villages de Faveyrolles et de saint Izaire bourg : vitesse excessive - non-respect de la priorité.... Ces plaintes rejoignent la volonté de la commune d'agir pour améliorer la sécurité de tous les usagers de la route. Un contact a été pris avec la gendarmerie et des crédits ont été demandés pour aménager les entrées du village, créer un passage protégé devant l'école, renforcer la signalisation.... Le Maire rappelle qu'un arrêté a été pris pour **limiter la vitesse à 30 km/h au sein de la commune**. Il appartiendra à la gendarmerie de prendre les dispositions appropriées pour s'assurer du respect de cette limitation.

A PROPOS DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES

Plusieurs conseils communautaires et bureaux des maires se sont réunis pendant l'été

Pour désigner les représentants de la communauté de communes dans différents organismes ce qui a donné lieu à des débats parfois animés, notamment pour ce qui concerne le parc régional des grands causses.

Pour finaliser le projet de plan local d'urbanisme intercommunal (PLUI) qui aura vocation à définir le cadre que les plans locaux d'urbanisme des communes (PLU) devront ensuite respecter. Engagé depuis début 2020, ce plan a reçu un avis défavorable de l'Etat essentiellement motivé par une interrogation sur la ressource en eau potable au regard des perspectives de développement prévues sur le territoire. Pour argumenter une réponse à l'Etat qui s'est basé sur des informations en partie erronées, chaque commune doit donner des informations précises sur la ressource en eau au regard des zones concernées. Une enquête publique devra ensuite se dérouler pendant un mois pour recueillir l'avis des habitants. Le dossier détaillé est à disposition en mairie.

Pour traiter des affaires courantes, parmi lesquelles la question sensible **de la collecte et du traitement des déchets**. Des contrôles sont régulièrement opérés sur le respect du tri réalisé par les usagers. En fonction de la qualité de ce tri, des pénalités peuvent être intégrées au coût de collecte et de traitement des déchets. Pour améliorer ce tri, et donc en diminuer sa facture, il nous faudra engager des campagnes de sensibilisation et d'information, voire de contrôle.

LA VIE LOCALE

L'ACCUEIL DU PRESIDENT DU CONSEIL DEPARTEMENTAL

A notre invitation, le lundi 21 septembre, la commune a reçu la visite du président du Conseil Départemental Jean François Galliard accompagné de son directeur de cabinet et des deux conseillers départementaux du secteur Emilie Gral et Sébastien David. Au programme : visite du village, tout particulièrement du pont, de la maison du XV, du château. Cette visite a été l'occasion d'échanges directs sur la situation de la commune, sur la nécessaire rénovation du pont, sur l'état de la voirie et les routes départementales. Cette rencontre a également permis de présenter les projets de la commune (château- gîte d'étape- éco-hameau...) et d'envisager les soutiens et les aides possibles pour leur réalisation.



UN ETE ACTIF MALGRE LA COVID

Malgré la crise sanitaire et la sécheresse, la commune aura connu un bel été avec une fréquentation correcte, tant du camping que du château, comparable à l'année dernière. Un seul regret l'absence des temps forts habituels (fête médiévale - brocante - blues festival - fête du village...) qui ont dû être annulés à cause de la crise sanitaire. Seules les animations proposées par l'association des amis de Salelles auront pu se dérouler, dans un lieu privé et avec des précautions sanitaires adaptées.



Suite de la vie locale



DES PRODUITS AGRICOLES DE QUALITE AU COEUR DU VILLAGE !

Des producteurs (LA FERME DU SALZE - LA FERME DES ARMAYROLS - LA FERME DE SALELLES RIEUCROS) se sont regroupés pour proposer un lieu de vente à Saint Izaire.

Mi - octobre, devrait s'installer dans l'ancienne maison médicale, au cœur du village, une possibilité de récupérer, des commandes de pain, d'œufs et de volaille, d'agneau, de fromage de brebis ... en attendant peut-être d'autres propositions de producteurs locaux.

La commune a décidé de mettre à disposition des producteurs une pièce de cette maison située au cœur du village et d'en aménager l'accès. Au-delà, notre objectif est de faire de cette initiative une animation du centre bourg, en proposant à terme un « marché paysan » à l'occasion d'autres festivités.

VERS UN RENOUVEAU DE LA BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE



La commune a la chance de disposer d'une bibliothèque municipale en lien avec la médiathèque intercommunale. Cette bibliothèque n'est que fort peu utilisée malgré quatre habitants qui, bénévolement assurent des permanences le mercredi de 14h à 16H. La commune souhaite relancer cette bibliothèque en en faisant un lieu de vie de la commune : accueil de clubs et d'associations, cybercentre....

Une réunion de tous les habitants qui souhaitent contribuer au fonctionnement et à l'animation de la bibliothèque est prévue LE VENDREDI 16 OCTOBRE A 18H00 A LA BIBLIOTHEQUE de SAINT IZAIRE. Venez nombreux avec votre masque, des idées et des projets d'animation. Plus nous serons nombreux, moins la charge sera lourde.



UNE RENTREE SCOLAIRE REUSSIE

Le Mardi premier septembre a eu lieu la rentrée scolaire en présence du maire et du premier adjoint. Cette année, l'école devrait compter jusqu'à 21 élèves à la rentrée de toussaint, répartis de la petite section au CM1 soit 7 niveaux. En continuité avec l'année dernière, La classe unique est encadrée par Madame Fanny Travassac, directrice de l'école, Madame Sylvie Dufosse, enseignante et par Véronique Tauriac et Jeanne Abrivard, ATSEM.

Le transport scolaire est assuré par Stéphanie ARTIGAS, des mesures ont été prises par la municipalité pour assurer le transport des enfants, même éloignés de l'école ; la continuité du service en cas de COVID sera assurée. La restauration scolaire accueille régulièrement une douzaine d'enfants ; les repas sont préparés par la cuisine centrale de Belmont et réchauffés par Véronique Tauriac. Des travaux de rénovation des toilettes de l'école sont prévus à l'automne.

Divers projets pédagogiques sont d'ores et déjà prévus pour l'année : école et cinéma, participation au prix littéraire des incorruptibles, sorties à la bibliothèque.... Sous réserve du protocole sanitaire.

Un projet partagé est en cours d'élaboration entre l'école et la municipalité afin de proposer aux élèves de planter des arbres en remplacement d'arbres malades ou dangereux. Chaque élève pourrait ainsi devenir le « parrain » ou « la marraine » d'un arbre, dans le cadre d'un travail pédagogique riche et concret.

Suite de la vie locale

LE POINT INFO SENIORS

LE POINT INFO SENIORS est un lieu de proximité dédié aux seniors et leur entourage. Il s'adresse aux personnes âgées ou en situation de handicap de plus de 60 ans pour informer, écouter, conseiller, orienter, mutualiser.

Pourquoi faire appel au POINT INFO SENIORS ?

- ✓ Pour mettre en place et coordonner les actions visant au maintien à domicile
- ✓ Pour obtenir des droits aux diverses aides existantes
- ✓ Pour orienter la personne en fonction de ses besoins.

Maison des services de Vabres l'Abbaye 21 avenue du pont vieux 12400 Vabres l'Abbaye



HORAIRES D'OUVERTURE

LUNDI De 14h à 17h30

MARDI ET JEUDI De 8h30 à 12h30 et 14h à 17h30

VENDREDI De 8h30 à 12h30 et 14h à 17h00

Contact : Audrey CABROLIE : 05 65 99 03 56

LES TRAVAUX D'INSTALLATION DE LA FIBRE

Depuis quelques jours, des entreprises travaillent sur la commune pour poser des câbles aériens ou enterrés destinés à l'installation de la fibre. Cette fibre arrivera devant chez vous, sauf si vous êtes desservis par un chemin privé. Le prestataire fera le branchement sur demande. A ce jour le prestataire est l'opérateur « orange ». Un employé d'orange passera chez vous pour connaître vos intentions. La fibre devrait être opérationnelle au second semestre de 2021.

DES « STATUES MENHIR » DANS LA MAISON DU XV ?

Les travaux de consolidation de la maison du XV sont maintenant terminés. Une terrasse qui devrait être aménagée à terme, est à la disposition des habitants qui se sont déjà approprié les lieux pendant l'été. La question se pose maintenant de l'aménagement de cette maison qui n'est pas habitable en l'état. La municipalité est favorable à y exposer des « statues menhir », propriété d'habitants de la commune, dans le cadre d'un parcours patrimonial au centre bourg. Restent à voir les aménagements nécessaires pour exposer ces trésors patrimoniaux en toute sécurité.

Suite de la vie locale

COMITE DES FETES :

Le samedi 12 septembre, le comité des fêtes de Saint-Izaire s'est retrouvé au château afin de parler de la situation actuelle et de ses conséquences sur les événements proposés dans le village.

Il a donc été décidé que la quinzaine n'aurait pas lieu cette année, en raison de la crise sanitaire. Nous vous tiendrons informés de notre décision concernant les autres événements, à savoir le bal de printemps et la fête votive 2021.

Lors de la réunion, un nouveau bureau a aussi été créé, désormais constitué de :

3 co-présidents : Pierrick ARVIEU, Quentin CASTANIER, Emilie COSTES

2 trésoriers : Emma BLONDEL, Clémence GENIEYS

2 secrétaires : Pauline CONSTANS, Audrey COSTES

Le rassemblement s'est poursuivi à La Valette autour d'un bon repas.

DEPOTS SAUVAGES DE DECHETS



La commune étudie des mesures à prendre, en lien avec la communauté de communes, contre les dépôts sauvages de déchets qui sont autant d'incivilités caractérisées. Ces dépôts sont inacceptables ! Ils constituent des atteintes à la sécurité et à l'hygiène, sans parler de l'environnement et de la propreté des rues dont nous sommes tous collectivement responsables.

Rappelons que le fait d'abandonner ses déchets sur la voie publique relève d'une contravention de deuxième catégorie (article R.632.1 du code pénal), tandis que le fait d'abandonner ses déchets sur la voie publique lorsque ceux-ci ont été transportés par un véhicule relève (article R635-8) d'une contravention de cinquième classe.

L'AGENDA DES SEMAINES A VENIR

PERMANENCES DELOCALISEES :

La permanence des élus du samedi matin est délocalisée dans les villages pour permettre un échange direct sur la situation de chaque territoire ; des permanences sont prévues à Faveyrolles le samedi 17 octobre (ancienne école), à Salelles le samedi 7 novembre. Une permanence spécifique aura lieu à la mairie le samedi 14 novembre de 10H à 12H.

CEREMONIE DU 11 NOVEMBRE

Nous avons souhaité redonner toute leur importance aux cérémonies du souvenir, notamment celle du 11 novembre. A cette occasion, nous avons choisi de rendre hommage aux anciens combattants et aux victimes de guerre car il n'est de conscience de notre monde, sans appropriation de l'histoire commune.

La municipalité déposera une gerbe devant les stèles funéraires et le monument aux morts : à 9 H à Salelles (église) – à 10H à Faveyrolles (église) et à 11H au monument aux morts de Saint-Izaire. Elle appelle les habitants à participer à cet hommage.

REUNIONS DE TRAVAIL PARTICIPATIVES

BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE : Appel au bénévolat pour développer l'activité de la bibliothèque REUNION PREVUE LE VENDREDI 16 OCTOBRE A 18H00 A LA BIBLIOTHEQUE de SAINT IZAIRE AVEC VOS MASQUES

OUVERTURE ET MAINTENANCE DE CHEMINS : Appel au bénévolat pour travailler à l'ouverture et à l'entretien de chemins (promenade- randonnée pédestre, cyclo, équestre) afin de constituer à terme un réseau de chemins et d'itinéraires de randonnée. RENDEZ VOUS LE JEUDI 29 OCTOBRE A 18H30 A LA SALLE DES FETES AVEC VOS MASQUES

Communiqué de l'association « VIE ET CHATEAU »; un nouveau souffle

Vous avez envie de donner un peu de votre temps pour le château ou le village, vous avez des idées que vous souhaitez partager, vous avez des talents artistiques ou de bricoleur, vous souhaitez partager vos connaissances historiques sur notre beau village et ses environs,

L'association **Vie et Château** est là pour vous.

En raison des contraintes sanitaires liées au Covid, nous ne pourrons pas vous réunir comme nous l'aurions souhaité. Toutefois, avant le 24 octobre, n'hésitez pas à vous faire connaître et à échanger vos idées avec :

- Huguette ALBOUY - 06 51 86 74 77

- Christine COSTES - 06 28 19 41 34

- Michel CARRIERE-MONTJOSIEU - 06 62 07 04 18

Nous tiendrons une assemblée générale, dès que les conditions sanitaires le permettront.

Bien à vous,

Le président, Michel Carrière-Montjosieu